

Le téléphone d'alerte «*grand danger*» va être généralisé en France. Expérimenté depuis 2009, il a prouvé son efficacité, il a permis de sauver des vies de femmes menacées de mort par leur mari.

La loi du 4 août dernier pour «*l'égalité réelle entre les femmes et les hommes*» prévoit ainsi le déploiement de 500 nouveaux appareils dans toute la France, dès septembre.

Près de 304 femmes, considérées en danger vital, ont déjà bénéficié de ce téléphone banalisé dont une simple touche permet d'appeler à tout moment à l'aide. [Le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles](#)

a participé à l'expérimentation de ce téléphone dans treize départements. Pour sa directrice générale, Annie Guilberteaud, cet outil est essentiel dans la lutte contre les violences envers les femmes. «

*Quand votre agresseur habite le quartier et qu'il continue à vous harceler le temps de la procédure, il peut être très très important d'avoir avec soi ce téléphone qui peut à la fois secourir mais aussi rassurer*

», dit-elle.

### **Difficile d'estimer le nombre de femmes en très grand danger**

Le nombre de femmes en très grand danger est difficile à estimer, mais 500 téléphones d'alerte, cela paraît peu par rapport aux 200 000 femmes victimes de violences conjugales chaque année. Pour Annie Guilberteaud, «

*le*

*turn over*

*peut amener plus de 1 000 femmes, probablement 1 500 femmes, à bénéficier de ce téléphone dans les temps à venir*

». Les décrets d'application de la loi du 4 août ne seront pas adoptés avant le mois de novembre prochain. L'objectif à terme est de faire baisser le nombre de femmes qui meurent sous les coups de leurs maris, elles étaient 121 en 2013.

Source:

[rfi.fr](http://rfi.fr)